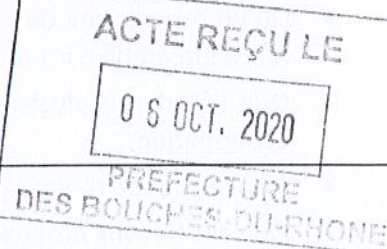


Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020



DÉLIBÉRATION N°2020-43

## TRAVAUX SUR LE SITE DE BOUC-BEL-AIR

Le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 11h00, les membres du Conseil d'Administration d'Arsud, régulièrement convoqués, se sont réunis en visioconférence, M. Michel BISSIÈRE, Président d'Arsud, étant présent dans les locaux de Bouc-Bel-Air.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** M. Robert BÉNÉVENTI - M. Michel BISSIÈRE - Mme Christiane BOURBONNAUD - Mme Laurence CABROL - Mme Josy CHAMBON - M. Pierre DUSSOL - Mme Aurélie FERRIER – M. Richard GALY - M. Michel KELEMENIS – Mme Jehanne MARROU - Mme Elodie PRESLES - Mme Agnès RAMPAL – M. Jean-Pierre RICHARD - Mme Maylis ROQUES représentait le DRAC PACA – M. Philippe VARDON - Mme Brigitte VIRZI-GONZALEZ

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** M. Christian ESTROSI *par M. Michel BISSIÈRE*  
M. Geoffrey DAVID *par M. Philippe VARDON*

**ÉTAIENT ABSENTS** M. Julien AUBERT - Mme Marion COUTRIS - Mme Chantal EYMELOUD

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la délibération n°19-586 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 16 octobre 2019 portant modification des statuts de la Régie culturelle régionale et intégration de l'Arcade,**

**Vu la délibération n°2020-10 du 20 février 2020 et son annexe portant sur le rapport d'orientation budgétaire d'Arsud,**

**Vu la délibération n°2020-23 du Conseil d'Administration du 5 juin 2020 portant sur le budget primitif 2020,**

**Vu la délibération N°2020-37 du conseil d'administration du 1er octobre 2020 portant sur les modalités d'organisation de la séance en visio-conférence et les modalités de vote,**

**Vu la délibération N°2020-41 du conseil d'administration du 1er octobre 2020 portant sur l'adoption du budget supplémentaire,**

### Considérant

- Qu'un programme de travaux de réaménagement du site du siège d'Arsud (Bouc-Bel-Air) a été établi par un Assistant Maître d'Œuvre,
- Que l'étude de plusieurs scénarii a débouché sur le choix de la meilleure solution économique,
- Que le plan de travaux permettra d'accueillir l'ensemble des agents sur le site,
- Que ces travaux proposent une réorganisation totale du site de Bouc-Bel-Air,
- Que le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué le 7 août au cabinet d'architectes LAND,

### Le Président propose au Conseil d'Administration

- De décider le principe de réalisation du programme présenté en annexe par le cabinet d'architectes LAND.

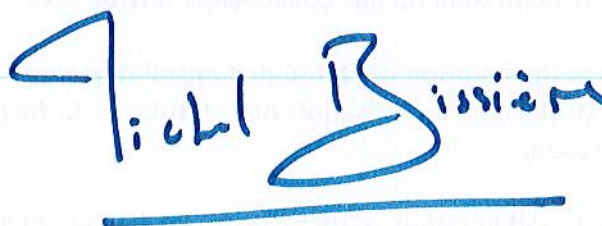
Le Président rappelle que les crédits correspondants sont prévus aux chapitres 20, 21 et 23 du budget 2020.

**Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.**

Fait à Bouc-Bel-Air, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Le Président du Conseil d'Administration**

**Monsieur Michel BISSIÈRE**



## Réorganisation totale du site

Dissociation de toutes les activités présentes sur le site : administratives/formation, fonctions techniques du parc matériels et espaces dédiés aux artistes

Réorganisation du bâtiment hexagone conçu à l'origine pour recevoir des bureaux, afin de l'affecter dans son intégralité à la direction, administration, service actions culturelles mais également pour y placer les salles de formation directement à RdC en lien avec l'accueil actuel. Les surfaces besoins exprimés étant supérieures aux surfaces existantes, nécessité également de réorganiser le bâtiment équerre

Interventions ponctuelles au niveau du Hangar : réaménagement des 2 salles de répétitions L'Atelier et La Ruche et création de 2 espaces dédiés aux plasticiens

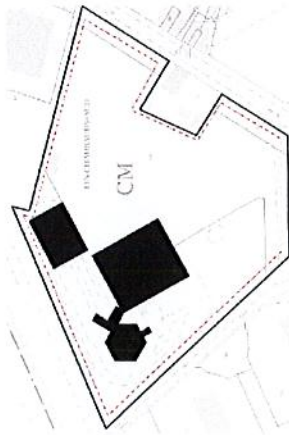
Construction d'un nouvel hangar dédiés au Parc matériels en lieu et place de la structure de stockage (chapiteau)



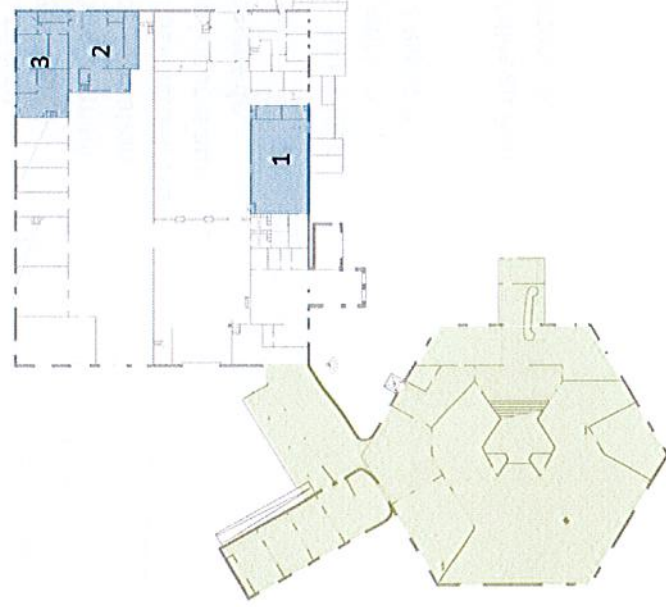


# Réorganisation totale du site

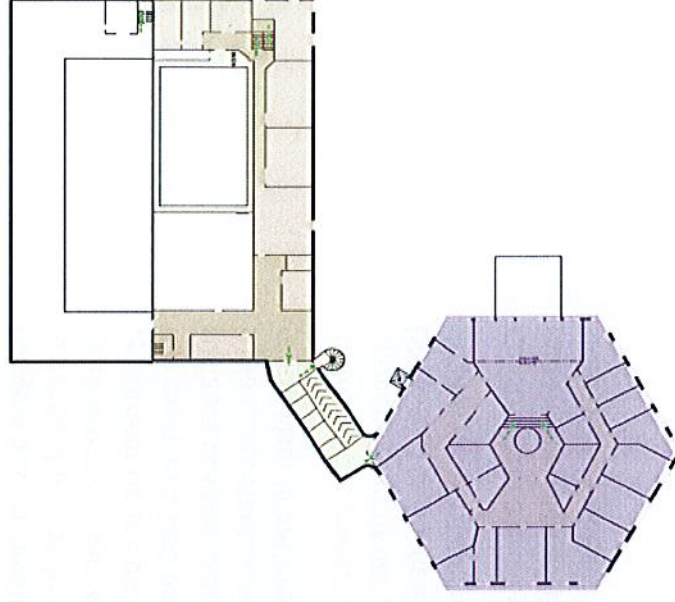
ANNEXE - Délibération n°6 Travaux sur le site de Bouc-Bel-Air









RdC



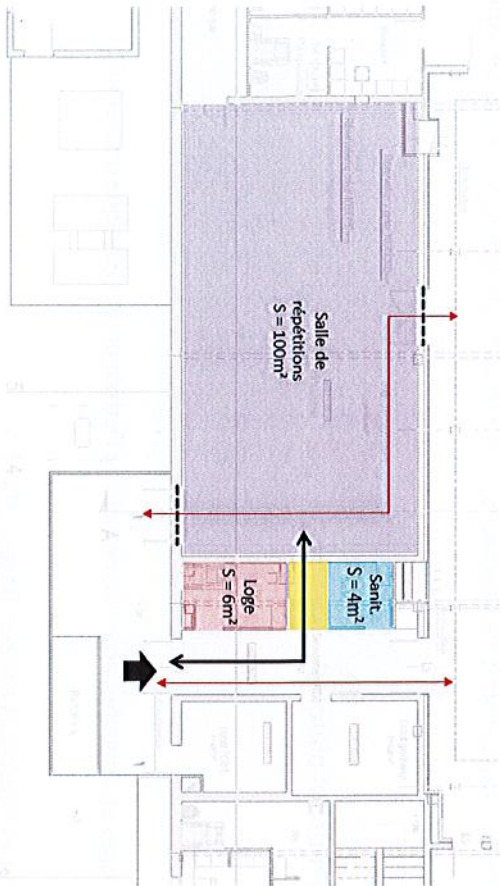
R+1



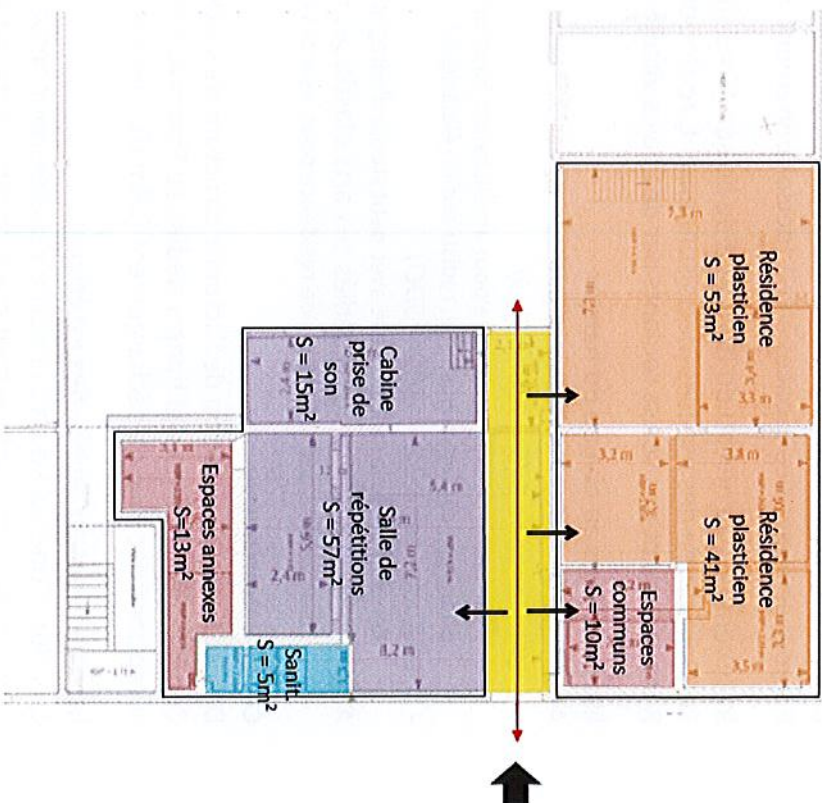
-  Accueil public, Fonctions support, SG
-  Construction Parc matériels
-  Espaces dédiés aux artistes
-  Aménagements spécifiques
-  Services généraux
-  Direction, Pôle administration finances et RH, Pôle développement

**Aménagements particuliers**

**Zone 1**



**Zones 2 et 3**



## Interventions à prévoir

### **Interventions au niveau de l'hexagone ( $S = 938m^2$ SDO)**

Requalification des espaces à RdC (re cloisonnement, réfection mur sol plafond, équipement des espaces avec cloisons mobiles, système de vidéo projection, occultation, ...)

Réaménagement des espaces à R+1 (décloisonnement, re cloisonnement)

### **Interventions au niveau du bâtiment de liaison ( $S = 94m^2$ SDO)**

Requalification des espaces (décloisonnement, re cloisonnement, réfection mur sol plafond)

Remplacement des volets roulants par des baies vitrées

### **Interventions au niveau du hangar**

Aménagement des 2 salles de répétition :

- L'Atelier zone 1 ( $S = 120m^2$ SDO)

Rénovation de la salle actuelle pour amélioration fonctionnelle (locaux associés loges et sanitaires, accès dédié isolé de l'extérieur) et technique (isolement phonique, confort acoustique, redistribution électrique)

- La Ruche zone 2 ( $S = 100m^2$ SDO)

Rénovation de la salle actuelle avec petit studio d'enregistrement attenant, sanitaires et espaces annexes (loges, office)

Aménagement des 2 studios dédiés aux arts plastiques : zone 3 ( $S = 115m^2$ SDO)

Création de 2 nouveaux lieux de résidence pour les arts visuels avec espaces communs dédiés (sanitaires, office, locaux techniques)

### **Construction neuve**

Démolition et évacuation de l'actuelle structure de stockage (chapiteau)

Construction d'un nouvel hangar dédiés au Parc matériels (hauteur 5m) : bureaux, atelier réparation, zone de préparation des commandes, zone réception avec quai de déchargement (10m d'ouverture sur 4m de profondeur) et espace de stockage ( $850m^2$ SHO)

### **Interventions au niveau des extérieurs**

Création d'une voie d'accès interne clôturée pour desservir le village des containers

Aménagement de surface pour création d'une zone de stationnement véhicules (réfection voirie, traitement de surface de la zone parking, marquage au sol, éclairage extérieur)

Traitement paysager du reste des espaces